

Cote du document: EB 2018/LOT/G.1
Date: 9 août 2018
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du Président concernant
une proposition de don au titre du guichet
mondial/régional à l'Institut international
de recherche sur les politiques alimentaires
(IFPRI) en faveur du Programme d'évaluation
des impacts différenciés selon le sexe
des projets de développement en milieu rural

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Paul Winters
Vice-Président adjoint, Département
de la stratégie et des savoirs,
et Directeur de la Division recherche
et évaluation de l'impact
téléphone: +39 06 5459 2189
courriel: p.winters@ifad.org

Margarita Astralaga
Directrice de la Division environnement,
climat, égalité hommes-femmes
et inclusion sociale
téléphone: +39 06 5459 2151
courriel: m.astralaga@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef de l'Unité des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Pour: Approbation

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de don telle qu'elle figure au paragraphe 19.

Rapport du Président concernant une proposition de don au titre du guichet mondial/régional à l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) en faveur du Programme d'évaluation des impacts différenciés selon le sexe des projets de développement en milieu rural

I. Généralités et conformité avec la Politique du FI DA en matière de dons

1. En 2015, les Nations Unies ont adopté les objectifs de développement durable (ODD) comme cadre général du mot d'ordre "ne laisser personne de côté" dans la poursuite du développement. L'ODD 5 se concentre sur l'objectif de parvenir à l'égalité des sexes et d'autonomiser toutes les femmes et les filles, et reconnaît que ces objectifs sont cruciaux pour atteindre tous les ODD, y compris l'ODD 1 (pas de pauvreté) et l'ODD 2 (faim zéro)¹.
2. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont progressé au cours de ces dernières décennies, mais demeurent encore des défis dans de nombreux pays du monde. Cette absence d'égalité et d'autonomisation constitue un obstacle majeur pour le développement durable, en particulier dans les zones rurales. L'autonomisation est faite de choix individuels, de pouvoir, d'options, de contrôle et d'initiative. L'autonomisation des femmes est le plus souvent vue comme "la capacité des femmes de prendre des décisions et de peser sur le cours des choses dans des domaines importants pour elles-mêmes et pour leurs familles". L'accès aux actifs productifs, aux financements, aux ressources naturelles et aux nouvelles compétences demeure très limité pour les jeunes femmes vivant en milieu rural.
3. Des cibles et des indicateurs ont été définis pour suivre les de l'ODD 5, y compris la cible qui vise à "[e]ntreprendre des réformes visant à progrès accomplis sur la voie de la réalisation donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne". Il reste encore à établir les indicateurs et les méthodes qui permettront de suivre l'accès des femmes rurales aux actifs productifs, aux services, à l'emploi et aux débouchés commerciaux, aux processus décisionnels et au partage équitable du travail.
4. Des tentatives ont été faites ces dernières années pour renforcer les systèmes de suivi et les instruments de mesure destinés à évaluer l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes dans le secteur rural, et pour produire des données factuelles précises destinées à éclairer les politiques, les programmes et les investissements qui ciblent les femmes rurales, notamment les jeunes femmes. Toutefois, les méthodes existantes sont souvent décevantes en matière de surveillance et de suivi des changements par groupe d'âge (par exemple, chez les jeunes femmes),

¹ Nations Unies, 2017, UN HLPF Thematic review of SDG5: Achieve gender equality and empower all women and girls, Nations Unies, New York (juillet 2017). Voir: <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/14383SDG5format-revOD.pdf>.

notamment l'absence de mesures spécifiques permettant d'évaluer l'accès des femmes – et des jeunes femmes – aux services, à l'emploi et aux débouchés commerciaux, aux processus décisionnels et au partage équitable du travail.

5. La capacité de suivre efficacement les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des ODD 1, 2 et 5 dans les zones rurales, ventilés par sexe, nécessite: a) d'explorer de nouvelles méthodes et des méthodes alternatives pour suivre les avancées des projets de développement eu égard, distinctement, aux femmes et aux hommes, y compris aux différentes étapes de leurs cycles de vie respectifs; b) d'élaborer des méthodes et des outils pour recueillir des données ventilées par sexe et par groupe d'âge; c) de mesurer et analyser les différentiels en termes de résultats et d'impact; et d) de résumer les enseignements tirés de cet exercice pour les politiques, les projets et les investissements à venir, de façon à assurer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (en particulier des jeunes femmes). Le renforcement de l'indice d'autonomisation des femmes dans l'agriculture constituerait une contribution importante au suivi de l'ODD 5 dans les zones rurales, et à l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes ciblant les femmes et les jeunes femmes des régions rurales, l'objectif étant de faire en sorte qu'elles ne soient pas laissées de côté.
6. Le programme proposé est conforme au but et aux objectifs tels qu'énoncés dans la Politique du FIDA en matière de dons (2015)². Il est aligné, en particulier, sur le Plan à moyen terme et son premier groupe thématique pour les dons mondiaux/régionaux (inclusivité rurale)³. Il vise à favoriser l'accès des femmes rurales aux actifs productifs, aux financements, aux ressources naturelles et aux nouvelles compétences/capacités, l'accent étant mis en particulier sur les jeunes femmes. De plus, les activités liées aux dons portent de manière spécifique sur la problématique hommes-femmes et les jeunes, deux questions transversales mettant en jeu les engagements institutionnels du FIDA, en particulier la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11) et au-delà. Par ailleurs, le don est parfaitement aligné sur les engagements de FIDA11, à savoir l'engagement 22 d'analyser l'approche du FIDA visant à faire évoluer les relations entre les sexes par le biais d'approches qualitatives et quantitatives, ainsi que l'engagement 33 d'accroître la visibilité du travail du FIDA. Enfin, la proposition produira des biens publics, en particulier une nouvelle approche méthodologique de la mesure et du suivi des progrès accomplis sur la voie de la réalisation des ODD 1, 2 et 5 par sexe, ainsi que des données factuelles supplémentaires relatives à l'impact des projets de développement rural sur les femmes. Les connaissances issues de ce programme seront largement diffusées auprès des gouvernements, des partenaires du développement et des autres parties prenantes pour éclairer, à l'avenir, la conception et la mise en œuvre des politiques et des projets de développement rural, et pour servir de point de départ à la participation à l'élaboration des politiques relatives à la problématique hommes-femmes. Ainsi, le programme renforcera la prise de décisions fondée sur des données factuelles et la gestion opérationnelle axée sur les résultats des initiatives de développement rural.

II. Le programme proposé

7. Le but général du programme est de produire des outils, des données factuelles et des savoirs pour contribuer à l'effort mondial visant à mesurer et suivre les progrès accomplis sur la voie de la réalisation du Programme 2030 en général – et des ODD 1, 2 et 5 en particulier.

² Voir EB 2015/114/R.2/Rev.1.

³ Voir le document "Strategic Guidance for IFAD Grants 2018", présenté au Comité exécutif de gestion en juin 2017.

Les objectifs sont les suivants:

- i) élaborer et valider une méthode et des outils permettant de mesurer et de suivre l'impact des projets de développement rural, ventilés par sexe et par groupe d'âge, afin de produire des données sur les jeunes ruraux (en particulier les filles vivant dans les zones rurales);
- ii) évaluer l'impact des projets de développement agricole sur l'autonomisation des femmes et d'autres résultats en matière de développement, notamment la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en utilisant la méthode élaborée et validée; cette méthode pourrait être transposée à plus grande échelle et devenir une mesure qu'utiliseraient les organismes finançant des projets de développement agricole pour établir leurs rapports (FIDA inclus); et
- iii) produire des données factuelles précises qui aideraient à façonner les politiques, les programmes et les investissements en vue d'un meilleur ciblage des jeunes femmes rurales, qu'utiliseront les organismes qui financent des projets de développement agricole (FIDA inclus).

8. Le groupe cible sera composé de quatre sous-groupes décrits ci-après ~~free~~ ~~[KH1]~~
~~main groups~~:

Groupe cible direct:

- i) Les gouvernements et les organisations nationales/internationales de développement bénéficieront de nouvelles méthodes pour évaluer l'impact de leurs projets de développement rural sur les femmes, en particulier les jeunes femmes. Au moins 100 personnes seront formées à ces méthodes et acquerront une expérience concrète du fait de leur participation aux activités d'évaluation d'impact. Elles bénéficieront aussi des données factuelles générées par les évaluations d'impact réalisées. Ainsi, les pays seront mieux à même de suivre les progrès et de faire rapport sur les indicateurs des ODD, en les ventilant, ce qui leur permettra de mesurer, sur la base du sexe et du groupe d'âge, les impacts différentiels des projets de développement rural.

Groupes cibles indirects:

- i) Les praticiens du développement, les spécialistes techniques et les chercheurs bénéficieront de nouvelles méthodes et de données factuelles supplémentaires qu'ils pourront utiliser pour évaluer les impacts contribuant à faire évoluer les relations entre les sexes. Les praticiens du développement seront mieux équipés pour concevoir des projets visant à faire évoluer les relations entre les sexes dans l'espace rural et pour améliorer l'intégration des questions liées à la jeunesse et à la parité entre les sexes dans la conception et la mise en œuvre des projets.
- ii) Les femmes rurales bénéficieront de façon générale de ce programme, qui a pour but de leur donner une visibilité et de suivre l'évolution de leur autonomisation dans le cadre des systèmes d'établissement des rapports, au niveau national et à celui du projet.
- iii) Globalement, le programme bénéficiera aussi à la population rurale en général, car les connaissances et les enseignements émanant du projet permettront aux gouvernements et aux partenaires de développement d'intégrer les questions relatives à la jeunesse et à la problématique hommes-femmes dans les projets de développement rural, ce qui permettra d'améliorer le ciblage des projets ainsi que la mise en œuvre de leurs interventions en faveur des femmes (en particulier les jeunes femmes). Il convient de noter que les résultats et les enseignements découlant de ce don constitueront des biens publics, car ils pourront aider à argumenter en faveur de l'élargissement des meilleures stratégies visant à faire évoluer les

relations entre les sexes au niveau national, ou être reproduits dans d'autres pays ou régions. Il est clair que la méthode, les conclusions et les connaissances élaborées à partir de ce don pourront servir à rassembler les enseignements retenus pour le FIDA et pour la communauté du développement rural dans son ensemble – afin de contribuer à la conception des projets et à leur mise en œuvre, de mesurer l'impact des projets de développement agricole et de dynamiser les discussions sur les politiques.

9. Le programme sera exécuté sur une période de trois ans (36 mois) et comprendra les trois grandes composantes ci-après:
 - i) **Élaboration de la méthode:** Cette composante comporte l'élaboration d'une méthode et d'un protocole empiriques pour la collecte et l'analyse des données primaires ventilées par sexe et par âge. Ces données seront utilisées pour l'évaluation des impacts des projets de développement rural visant à influencer sur la mobilité économique, la capacité productive, l'accès au marché, l'autonomisation, le pouvoir décisionnel et/ou la diversité du régime alimentaire des femmes et des jeunes filles.
 - ii) **Production de données factuelles au moyen des évaluations d'impact:** Au moins six évaluations d'impact ex post portant sur des projets de développement rural seront réalisées, dans lesquelles la méthode élaborée sera mise à l'épreuve.
 - iii) **Développement et partage des savoirs:** Des produits du savoir seront élaborés pour diffuser la méthode élaborée (ainsi que les recommandations techniques s'y rapportant), ainsi que les conclusions des différentes évaluations d'impact réalisées.

III. Effets/produits escomptés

10. On attend de ce programme les effets/produits suivants:
 - i) une méthode et des outils validés utilisables par les gouvernements et les organisations nationales/internationales de développement pour suivre et mesurer avec précision l'autonomisation des femmes et des filles;
 - ii) des données empiriques précises sur l'impact des projets de développement rural sur l'accès des femmes et des filles aux ressources naturelles et productives, et les résultats économiques et de développement qui en découlent;
 - iii) divers produits et plateformes des savoirs (par exemple rapports techniques, publications examinées par les pairs, présentations de conférence, supports de formation, publications dans des blogs, webinaires, séminaires sur les politiques et communauté de pratique) permettant de diffuser la méthode et les outils validés ainsi que les conclusions du projet;
 - iv) grâce au point iii), une meilleure capacité des professionnels du développement (responsables de la mise en œuvre de projets, spécialistes du suivi-évaluation [S&E], donateurs et chercheurs) à améliorer les systèmes de S&E et à satisfaire la demande croissante d'une bonne intégration de l'autonomisation des femmes et de la parité entre les sexes dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets de développement rural;
 - v) grâce aux points i) à iv), une meilleure capacité à suivre les progrès accomplis sur la voie de la réalisation du Programme 2030, en particulier les ODD 1, 2 et 5.

IV. Modalités d'exécution

11. Le bénéficiaire du don sera l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), dont le siège est à Washington (États-Unis). On peut citer parmi les organisations partenaires l'Université Emory d'Atlanta (Géorgie, États-Unis) et l'Oxford Poverty and Human Development Initiative (Oxford, Royaume-Uni).
12. L'IFPRI dispose d'une équipe de chercheurs qualifiée, très expérimentée dans la conduite de projets de recherche par les méthodes mixtes (quantitatives et qualitatives) sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Il a une solide expérience dans la gestion et la conduite d'initiatives de recherche, d'apprentissage et de renforcement des capacités liées aux projets de développement rural et agricole.
13. Il incombera au responsable du programme d'assurer la direction de l'ensemble des recherches et de livrer en temps voulu les résultats de ses travaux, et sera conseillé par un groupe d'experts techniques en développement agricole, problématique hommes-femmes et jeunesse rurale, ainsi que des spécialistes des enquêtes empiriques et des méthodes d'évaluation de l'impact. Ces derniers seront avant tout chargés de dégager des orientations sur les méthodes de recherche, le suivi des progrès réalisés et l'examen des résultats essentiels des travaux, avec des réunions physiques fréquentes et des mises à jour périodiques au siège du FIDA.
14. La Division recherche et évaluation de l'impact du FIDA sera chargée, conjointement avec la Division environnement, climat, égalité hommes-femmes et inclusion sociale, de passer en revue les progrès réalisés, d'examiner les problèmes de mise en œuvre avec le bénéficiaire du don et d'obtenir des résultats issus de la collaboration. L'IFPRI fera rapport au FIDA en tant que de besoin et organisera une présentation annuelle au siège du FIDA, à Rome.
15. L'IFPRI élaborera une stratégie de gestion et de diffusion des savoirs pour communiquer les conclusions des activités entreprises dans le cadre de ce don. La stratégie sera conçue pour communiquer les conclusions des recherches au personnel du programme, aux gouvernements, aux praticiens du développement et à d'autres institutions.
16. L'IFPRI garantit au FIDA qu'il pourra pleinement accéder aux données et au matériel pertinent (par exemple les questionnaires d'enquête, les sujets des entrevues, les fichiers de traitement et d'analyse, etc.), et se les approprier sans réserve. En outre, toute publication ou produit du savoir résultant des activités mises en œuvre dans le cadre de ce don devra être validé par le FIDA avant d'être diffusé au public.
17. Les procédures relatives à la présentation de l'information financière et à l'audit sont conformes aux procédures standard.

V. Coût et financement indicatifs du programme

18. Le budget total du don est de 3 840 000 USD. La contribution du FIDA se monte à 3 200 000 USD, tandis que les cofinancements en nature s'établissent à 640 000 USD.

Tableau 1
Coût par composante et par source de financement
(en milliers d'USD)

| <i>Composante</i> | <i>FIDA</i> | <i>IFPRI</i> | <i>Total</i> |
|---|------------------|----------------|------------------|
| 1. Élaboration de la méthode | 399 000 | 217 000 | 616 000 |
| 2. Production de données factuelles au moyen des évaluations d'impact | 2 224 000 | 281 000 | 2 521 000 |
| 3. Développement et partage des connaissances | 198 000 | 122 000 | 320 000 |
| 4. Gestion du programme | 299 000 | 20 000 | 319 000 |
| 5. Pourcentage de partage des coûts (2%) | 64 000 | - | 64 000 [KH2] |
| Total | 3 200 000 | 640 000 | 3 840 000 |

Tableau 2
Coût par catégorie de dépenses et par source de financement
(en milliers d'USD)

| <i>Catégorie de dépense</i> | <i>FIDA</i> | <i>IFPRI</i> | <i>Total</i> |
|--|------------------|----------------|------------------|
| 1. Salaires et indemnités | 698 000 | 465 000 | 1 163 000 |
| 2. Services de consultants | 604 000 | - | 604 000 |
| 3. Équipement et matériel | 80 000 | - | 80 000 |
| 4. Biens, services et intrants | 312 000 | - | 312 000 |
| 5. Formation | 298 000 | - | 298 000 |
| 6. Voyages et indemnités | 626 000 | - | 626 000 |
| 7. Coûts d'exploitation | 262 000 | - | 262 000 |
| 8. Frais généraux et de gestion | 256 000 | 175 000 | 431 000 |
| 9. Pourcentage de partage des coûts (2%) | 64 000 | - | 64 000 |
| Total | 3 200 000 | 640 000 | 3 840 000 |

VI. Recommandation

19. Je recommande que le Conseil d'administration approuve la proposition de don en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le Programme d'évaluation des impacts différenciés selon le sexe des projets de développement en milieu rural, accordera un don d'un montant de trois millions deux cent mille dollars des États-Unis (3 200 000 USD) à l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), pour un programme d'une durée de trois ans. Ce don sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées au Conseil d'administration dans le présent rapport.

Le Président
Gilbert F. Hougbo

Results-based logical framework

| | Objectives hierarchy | Objectively verifiable indicators | Means of verification | Assumptions |
|------------------------------------|--|---|--|---|
| Goal | Generate tools, evidence, and knowledge to contribute to the global effort to measure and monitor progress towards achieving the 2030 Agenda in general and SDG 5, 1, and 2 in particular | New evidence generated on the impact of rural development projects on the access of rural women and young rural women to productive assets, financing, natural resources, among others indicators disaggregated by sex and by age | Tracking of projects and countries adopting the validated methodology and tools; downloads of project generated data and supporting documentation; and citations as well as references | Generated evidence generalizable to agricultural development projects |
| Objectives | Develop and validate methodology and tools to measure and monitor gender- and age-disaggregated impact of rural development projects; using the validated method, estimate the impact of selected agricultural development projects on women empowerment and other development outcomes; generate rigorous evidence to inform policies, programs and investments for better targeting of rural and young women | Set of recommendations for project managers and government stakeholders on to collect data for impact assessments by sex and by age | Periodic internal and external reporting; monthly virtual meeting and biannual review and planning meetings; process evaluation | Alignment between the timeline of this initiative and that of the agricultural development projects to be evaluated ; the level of participation of the agricultural development projects to be evaluated; coverage level of the demographic groups of interest (women, esp. 15-24 years old) by the agricultural development projects to be evaluated; Sufficient buy-in from project staff, government officials, stakeholders; Knowledge products developed well-suited to targeted audience |
| Outcomes/ Outputs | Validated methodology and tools; rigorous empirical evidence on the impact of rural development projects on women and girls' empowerment; various knowledge projects; improved capacity by development professionals to use the developed methodology and related concepts and tools to improve M&E systems; enhanced ability to track progress made towards achieving the 2030 Agenda (esp. SDGs 5, 1, and 2) | Number of people trained on the developed and validated methodology and tools; Number of knowledge products and dissemination seminars produced | Periodic internal and external reporting; monthly virtual meeting and biannual review and planning meetings; process evaluation | Section of agricultural development projects to be evaluated with a design and M&E system in place to allow for evidence generation and reasonably good quality impact assessment. Also, willingness to share information about their beneficiaries to allow us to follow-up with them. |
| Key activities by component | Methodology development: literature reviews, expert consultation, update domains of empowerment, add new indicators as necessary, change sample selection strategy; Evidence generation: data collection or processing from secondary sources), data analysis; Knowledge sharing: | Methodological approach developed, including survey tools and instruments; collected data using the developed tools; reports and knowledge products produced illustrating findings from collected data; dissemination workshops organized | Periodic internal and external reporting; monthly virtual meeting and biannual review and planning meetings; process evaluation | Timely selection of agricultural development projects to be evaluated with a capability and willingness to adopt the methodology and tools to be developed |

| | Objectives hierarchy | Objectively verifiable indicators | Means of verification | Assumptions |
|--|--|--|------------------------------|--------------------|
| | validation meetings, capacity building, online community of practice, data, reports, peer-reviewed publications, conference presentations, blogs, toolkit, webinar | | | |